

Département des Deux-Sèvres

Commune de FAYE L'ABBESSE

Conseil Municipal du 28 août 2025 à 20h30 Liste des délibérations

Numéro	Objet	Vote
01-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 1 Désamiantage, déplombage	Approuvée
02-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 2 Déconstruction, gros-œuvre	Approuvée
03-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 3 Ravalement	Approuvée
04-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 4 Charpente bois, escalier bois	Approuvée
05-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 6 Menuiserie extérieure	Approuvée
06-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 7 Cloison sèche, plafond, isolation	Approuvée
07-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 8 Menuiserie intérieure bois	Approuvée
08-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 9 Chape, carrelage, faïence	Approuvée
09-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 10 Peinture, revêtement de sol souple	Approuvée
10-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 11 Plomberie, sanitaire	Approuvée
11-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 12 Chauffage, ventilation	Approuvée
12-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 13 Électricité, photovoltaïque	Approuvée

13-28/08/2025	Attribution marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements - Lot 14 Equipements cuisine	Approuvée
14-28/08/2025	Convention de mutualisation relative à la formation pour la période 2026/2029	Approuvée
15-28/08/2025	Retour aux communes des bâtiments affectés à la compétence enfance : modalités de restitution	Approuvée
16-28/08/2025	Adhésion à la Fondation du Patrimoine	Approuvée
17-28/08/2025	Adoption de la convention de participation pour les risques santé et prévoyance	Approuvée
18-28/08/2025	Autorisation d'ester en justice (Tribunal Administratif)	Approuvée
19-28/08/2025	Autorisation de médiation (Tribunal Administratif)	Approuvée
20-28/08/2025	Raccordement fibre - La Forge	Approuvée
21-28/08/2025	Achat de panneaux de signalisation	Approuvée
22-28/08/2025	Eclairage du stade en LED	Approuvée
	-	

Liste publiée sur le site internet le 05/09/2025 et affichée en mairie le 05/09/2025



COMPTE-RENDU SOMMAIRE Séance du 28 août 2025

Le Conseil Municipal,

- o Attribue le marché de réhabilitation d'un restaurant et de logements comme suit :
 - Lot 1 Désamiantage déplombage : MTP MDESAMIANTAGE de FAYE L'ABBESSE pour un montant de 47 700,00 € HT
 - Lot 2 Déconstruction gros-œuvre : LES BÂTISSEURS THOUARSAIS de LOUZY pour un montant de 316 253,16 € HT
 - Lot 3 Ravalement : DUBREUIL de VOULMENTIN pour un montant de 38 020,47 € HT
 - Lot 4 Charpente bois escalier bois : BERTHELOT MENUISERIE de BRESSUIRE pour un montant de 66 155,33 € HT
 - Lot 6 Menuiserie extérieure : BODY MENUISERIE de NUEIL LES AUBIERS pour un montant de 89 846,58 € HT
 - Lot 7 Cloison sèche plafond isolation : SARL BOSSARD de MONCOUTANT SUR SÈVRE pour un montant de 63 933,24 € HT
 - Lot 8 Menuiserie intérieure bois : MENUISERIE GIRARD du TALLUD pour un montant de 25 672,53 € HT
 - Lot 9 Chape carrelage faïence : SARL FAUCHEREAU de BRESSUIRE pour un montant de 29 508,24 € HT
 - Lot 10 Peinture revêtement de sol souple : MERLET DÉCO de CERIZAY pour un montant de 15 425,40 € HT
 - Lot 11 Plomberie sanitaire : Michel BOISSINOT de MAULÉON pour un montant de 17 200,00 € HT
 - Lot 12 Chauffage ventilation : Michel BOISSINOT de MAULÉON pour un montant de 32 700,00 € HT
 - Lot 13 Électricité photovoltaïque : LUMELEC de MAZEROLLES (86) pour un montant de 82 871,00 € HT
 - Lot 14 Equipements cuisine: SAS ERCO de NIORT pour un montant de 66 048,62 € HT
- Adopte la convention de mutualisation de la formation métier, sécurité et prévention des risques professionnels 2026-2029 avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- o **Adopte** les modalités de restitution des bâtiments affectés à la compétence enfance proposées par l'Agglomération du Bocage Bressuirais.
- Adhère à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 200€ l'année.
- o Adopte la convention de participation proposée par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres dans le cadre de la Protection sociale complémentaire. La collectivité participera à hauteur de 7€ par agent et par mois pour le risque prévoyance et 20€ par agent et par mois pour le risque santé.
- Autorise M. le Maire à entrer en procédure de médiation ou ester en justice dans le cadre d'une affaire auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.
- Accepte le devis d'ORANGE pour le raccordement fibre du bar restaurant et de logement pour un montant de 1710€ TTC.
- Accepte le devis de SIGNAUX GIROD pour l'achat de panneaux et poteaux de signalisation pour un montant de 400€ TTC.
- Vote la modification de la délibération n°13-10/10/2024 pour l'éclairage du stade en LED en ce sens que l'imputation ne sera pas sur l'opération 071 voirie mais sur l'opération 070 travaux sur bâtiments.